

Embauches en contrats uniques d'insertion (CUI)

Données

Données brutes, provisoires

Source

Agence de services et de paiement (ASP)

Définition

Entré en vigueur le 1er janvier 2010, le **contrat unique d'insertion (CUI)** a pour objet de faciliter **l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi**.

Il s'agit d'un contrat de travail de droit privé conclu pour une durée indéterminée ou pour une durée déterminée de 24 mois au plus. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

Jusqu'au 31 décembre 2017, le CUI prenait la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand.

EMBAUCHES EN CONTRATS UNIQUES D'INSERTION (CUI)

Mise à jour : 8 février 2018

Nombre d'embauches* en contrat unique d'insertion

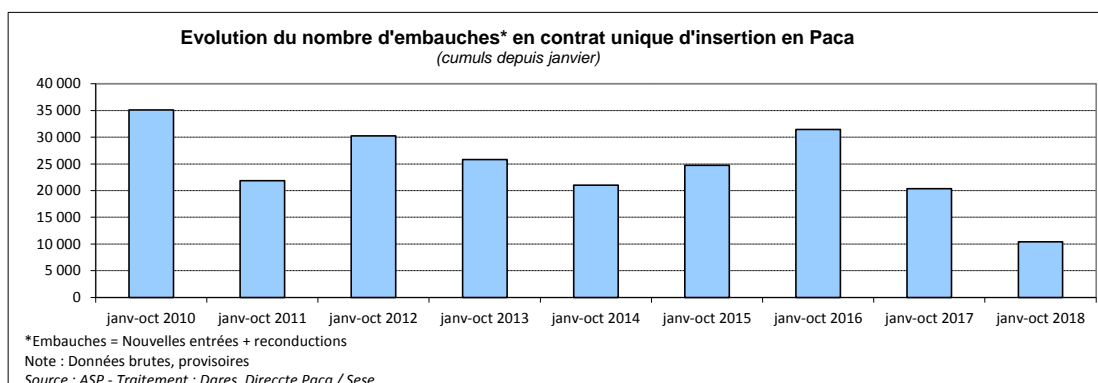
	Nombre d'embauches en octobre 2018				Cumul des embauches		
	Ensemble	Secteur non marchand (CAE/PEC)	Secteur marchand (CIE)	Part des reconductions tous secteurs (en %)	De janvier à octobre 2018	De janvier à octobre 2018	Variation du cumul (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	20	20	-	30,0	338	675	-49,9
Hautes-Alpes	25	25	-	52,0	198	539	-63,3
Alpes-Maritimes	217	217	-	34,6	1 712	3 190	-46,3
Bouches-du-Rhône	422	422	-	25,6	5 083	9 837	-48,3
Var	171	171	-	36,3	1 891	3 719	-49,2
Vaucluse	118	118	-	23,7	1 191	2 418	-50,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	973	973	-	30,0	10 413	20 378	-48,9
France métropolitaine	8 501	8 501	-	27,3	94 799	206 210	-54,0

*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions

Note : Données brutes, provisoires.

Source : ASP - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

Avertissement : À partir de janvier 2018, les CUI-CAE sont transformés en Parcours emploi compétences (PEC). Il n'y a ainsi plus d'embauches en CUI-CAE. Le recours aux CUI-CIE est quant à lui limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.



Stock* des contrats uniques d'insertion à fin octobre 2018

	Stock (en nombre)			Variation sur un an (en %)		
	Ensemble	Secteur non marchand (CAE/PEC)	Secteur marchand (CIE)	Ensemble	Secteur non marchand (CAE/PEC)	Secteur marchand (CIE)
Alpes-de-Haute-Provence	253	253	-	-43,3	-37,1	#VALEUR!
Hautes-Alpes	163	163	-	-57,2	-53,7	#VALEUR!
Alpes-Maritimes	1 360	1 360	-	-32,4	-25,4	#VALEUR!
Bouches-du-Rhône	3 765	3 765	-	-48,5	-44,0	#VALEUR!
Var	1 480	1 480	-	-38,2	-30,6	#VALEUR!
Vaucluse	952	952	-	-39,3	-32,6	#VALEUR!
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7 973	7 973	-	-43,5	-38,0	#VALEUR!
France métropolitaine	93 799	93 799	-	-51,5	-46,7	#VALEUR!

*Stock = Entrées - Sorties, calculé depuis l'entrée en vigueur du dispositif

Note : Données en fin de mois, brutes, provisoires

Source : ASP - Traitement : Dares, Direccte Paca / Sese

Avertissement : À partir de janvier 2018, les CUI-CAE sont transformés en Parcours emploi compétences (PEC). Il n'y a ainsi plus d'embauches en CUI-CAE. Le recours aux CUI-CIE est quant à lui limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.